



Référentiel de qualité Accueil Vélo RESTAURANTS



CRITÈRE OBLIGATOIRE

PRÉREQUIS



Le Restaurant doit se situer à moins de 5 km d'un itinéraire cyclable balisé (répondant au cahier des charges national des Véloroutes et Voies Vertes)



L'organisme évaluateur peut restreindre l'usage de la marque « Accueil Vélo » à des établissements sélectionnés en fonction de labels, chartes de qualité, réseaux...



Il pourra également décider d'en restreindre le champ à des restaurants obéissant à des démarches régionales spécifiques, comme celles visant à favoriser les circuits-courts et les produits frais et bio

ACCES A L'ÉTABLISSEMENT



Mettre à disposition du client si nécessaire, un itinéraire cyclable de liaison entre le restaurant et l'itinéraire (Informations disponibles sur place et sur le site internet du restaurant)

EXTÉRIEUR DE L'ÉTABLISSEMENT



Parc de stationnement vélo

Quantité : 6 à 8 places minimum

Type de mobilier : arceaux métalliques ou lices

CRITÈRES OPTIONNELS

Panneau informatif visible de l'extérieur de l'établissement

Contenu : informations minimales, réparateurs / loueurs de vélos, coordonnées de l'Office de tourisme ou du Syndicat d'initiative le plus proche

Localisation : sur le parking à vélos

Langues : traduction en anglais

INTÉRIEUR DE L'ÉTABLISSEMENT / ACCUEIL



Être en mesure de conseiller le touriste à vélo sur le déroulement de son séjour

Conseils sur l'itinéraire vélo et le réseau cyclable

Conseils sur le tourisme (sites de visites, hébergements, loueurs et réparateurs de vélos)

CRITÈRE OPTIONNEL

Mettre à disposition de la documentation touristique en plusieurs langues

PRESTATION DE RESTAURATION



Etre en mesure de proposer une formule rapide



La période d'ouverture doit être égale ou supérieure à 8 mois dans l'année



Amplitude d'ouverture : 11 h 30 / 14h30

CRITÈRE OPTIONNEL

Privilégier une restauration de qualité (circuits courts, bio, produits frais...)

AUTRES SERVICES



Possibilité de fournir de l'eau potable aux cyclistes clients gratuitement



Mettre à disposition un système de recharge des VAE et des smartphones

CRITÈRES OPTIONNELS

Donner la possibilité de suspendre des vêtements mouillés

Permettre aux touristes à vélo d'accéder à Internet, ou à défaut, indiquer où ils peuvent le faire

Kit "léger" de réparation pour les petites avaries (matériel crevaison, jeu de clés standard, huile, pompe à pied)

Consigne à bagages gratuite ou payante